



REGLEMENT INTERIEUR SECTION GROUPE CONCOURS

Article 01 Conditions d'admissions

Pour intégrer le groupe concours l'élève doit remplir les conditions suivantes:

- Réussir l'audition d'entrée à la formation ou être repéré et validé par un membre notre équipe de recruteur.
Pratiquer en parallèle être inscrit aux cours suivant:
- **Jazz acquisition des fondamentaux indispensables.**
- **Tours et sauts travail complémentaire**
- **Danse classique**
- **Groupe concours**

Article 02 Engagement

02-1 Inscription

Le cursus groupe concours est un engagement annuel sur la période scolaire de septembre à juin.

Toutes inscriptions signée par les deux parties sont pleinement due et ne pourront donner lieu à aucun remboursement pour quelques motif que ce soit.

02-2 Assurance

- Il est expressément convenu que tout élève participant au cours est en règle avec ses assurances personnelles (fournir certificat médical et attestation de responsabilité civile)
En cas d'accident ou blessures, conscient que ces derniers font partit du risque de la pratique intensive de haut niveau, les parents reconnaissent et acceptent ce risque sans contreparties ou demandes de dédommagement quelconque et dégage MZ dance studio et toute l'équipe pédagogique de toute responsabilité en cas d'accident corporel pouvant intervenir pendant les cours ou dans l'enceinte de l'école.
- Mz dance studio ne saurait être tenue responsable de toutes contre-indications médicales non portées par écrit à sa connaissance.

02-3 Restriction sanitaire

Pour d'évidentes raisons sanitaires, en cas de maladie contagieuse, les élèves sont invités à ne pas assister au cours et à prévenir le professeur.

En cas de restrictions sanitaire les cours seront maintenus en vidéo pour une durée indéterminé.

02-4 L'élève s'engage à:

- - Être présent et à suivre avec sérieux et respect les cours dispensés afin de progresser ne pas perturber le travail et la progression du groupe.
- Chaque élève s'engage à faire preuve de rigueur et de motivation.
- En cas de maladie à fournir un certificat médical à jour des son retour.
- À laisser son téléphone portable dans les vestiaires (*sauf autorisation du professeur pour capter une routine, des exercices ou une chorégraphie*).
- À adopter un comportement respectueux et bienveillant envers ses camarades et professeurs.
- Respecter le matériel et les équipement mis à sa disposition.

Pendant toute la durée de leur présence dans l'établissement, il est demandé aux élèves: d'être le plus silencieux possible, de ne pas courir, d'avoir leurs matériel.

De respecter les consignes de sécurité et d'hygiène applicables à l'ensemble des locaux et sur l'ensemble de la propriété. Tout comportement inapproprié sera immédiatement sanctionné.

En cas de harcèlement ou d'atteinte à l'intégrité physique ou psychologique d'autrui

Cela pourra donner suite à une exclusion ferme et définitive sans pré-avis ni remboursement.

L'accès à l'entrée principale doit être dégagé à tous moments (secours, urgences...)

L'accès aux vestiaires est exclusivement réservé aux élèves, parents d'élèves et professeurs.

MZDANCESTUDIO décline toute responsabilité en cas de perte/vol.

L'utilisation du téléphone est interdit jusqu'à la fin du cours sauf si le professeur le permet.

02-5 Les parents s'engagent à :

- Prévenir le professeur avant le début du cours en cas d'absence.
- S'assurer des temps de récupérations et de sommeil ainsi que bonne alimentation de leur enfant.
- Faire suivre leur enfant régulièrement par un ostéopathe et ou un un kinésithérapeute.
- Ne pas intervenir dans les choix artistique de l'équipe de professeurs.

02-6 Droit à l'image:

Chaque élève ou parents d'élève mineur(e) autorise, sans limitation dans le temps, la diffusion de photos et vidéos le ou la concernant prises dans le cadre des activités de l'école.

02-7 Concours et représentation:

Le groupe participe à environ 3*concours dans la saison.

Les déplacement, costumes, inscriptions aux concours sont à votre charge.

Ils est interdit aux élèves de participé à un concours sans l'accord préalable de l'équipe d'encadrants sous peine d'exclusion définitive.

02-8 Concours en Solo

Les élèves désireuses (eux) d'avoir un solo peuvent en référer à l'équipe pédagogique .

La création d'un solo coûte 200 euro qui comporte la création de la chorégraphique(4h de cours particulier), apprentissage, le choix du costume et la bande son.

02-9 Tenue et matériel:

Pour chaque cours: des poids, un élastique force moyenne, une tenue chaude pour l'échauffement et cheveux attachés

Pour les représentations et concours:

-Gel, laque, élastiques (plusieurs), pince à chignons, pinces invisibles, peignes à queue
Maquillage :-fond de teint (bien choisir la carnation de votre peau), anti-cernes, poudre libre matifiante, blush bonne mine , fard à paupières beige neutre, fard à paupières marron mate, eye-liner ou crayon noir, mascara noir ou faux-cils, crayon à sourcils , un rouge à lèvres de couleur rouge, un rouge a lèvres plus neutre (couleur des lèvres)

Article 03 Conditions Tarifaires

Le tarifs annuel est de :

Groupe A 845€ 5H/SEMAINE
Groupe B 750€ 4H30/SEMAINE

Hors frais d'inscription 20€

Règlement en 10 fois sans frais possible avec un premier encaissement.

SIGNATURE: